

LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA CHATRE EN BERRY
51 Communes regroupées au sein de 3 Communautés de Communes
28 477 habitants au 1^{er} janvier 2022
www.pays-lachatre-berry.com

Recrute à partir du 1^{er} juin 2022

Un(e) chargé(e) de mission « Urbanisme durable »

Contexte :

Par délibération du 19 février 2021, le comité syndical du Pays de La Châtre en Berry a approuvé son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de La Châtre-en-Berry recouvre 51 Communes regroupées au sein de 3 Communautés de Communes (CC de La Châtre et Ste Sévère, CC du Val de Bouzanne et CC de la Marche Berrichonne).

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de la Châtre en Berry s'organise autour de 3 orientations principales :

- Structurer la stratégie économique du territoire : soutenir les polarités existantes, maintenir l'offre de proximité.
- Valoriser le Paysage : transition énergétique, mise en tourisme, nouveaux usages.
- Conforter l'armature urbaine du territoire : entre renouvellement des centres-bourgs et respect du cadre de vie.

Désormais il s'agit d'assurer la mise en œuvre et le suivi du SCoT. Cela passe notamment par la finalisation des PLUi des communautés de communes de La Châtre Ste Sévère et du Val de Bouzanne.

Dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT, le territoire a souhaité se concentrer sur les problématiques de mobilité en répondant à l'appel à projet national « Territoire de nouvelles mobilités durables 2020 ». Cet appel à projet engage le Pays de La Châtre en Berry à mettre en œuvre 4 actions qui étaient identifiées dans le SCoT :

- Créer un service de location de vélos à assistance électrique,
- Mettre en place un transport solidaire,
- Faciliter les déplacements vers les écoles,
- Agir sur les déplacements domicile travail.

Enfin, le Pays Berry Saint Amandois et le Pays de La Châtre en Berry poursuivent l'engagement pris à l'automne 2018 avec l'ADEME et la région Centre-Val de Loire pour promouvoir les énergies renouvelables thermiques (bois énergie, géothermie et solaire thermique). Les deux territoires se sont engagés sur une 2^{ème} génération du COT ENR (Contrat d'Objectif Territorial, Energie Renouvelable) de mars 2022 à mars 2025.

Missions :

Le(la) chargé(e) de mission placé(e) sous l'autorité du Président du Pays et la responsabilité du Directeur sera amené(e) à travailler en lien étroit avec :

- les élus et les agents du Pays,
- les élus et les directeurs des 3 Communautés de Communes du Pays,
- les élus et les secrétaires de mairie des 51 Communes du Pays,
- les bureaux d'études missionnés pour élaborer les PLUi des CDC (La Châtre Ste Sévère, Val de Bouzanne),
- et les élus, les directeurs des 2 Pays et les partenaires du COT ENR Sud Berry.

Les missions liées à la mise en œuvre et au suivi du SCoT du Pays de La Châtre en Berry seront les suivantes :

- o Assurer l'animation du SCoT auprès des partenaires du territoire : collectivités locales (Pays de La Châtre en Berry, 3 Communautés de Communes et 51 Communes), services de l'Etat, Région Centre-Val de Loire, Département de l'Indre, Chambres consulaires, associations, acteurs locaux ... ;
- o Mettre en place des outils de communication et de concertation autour du projet SCoT ;
- o Accompagner et conseiller les communes et/ou leurs groupements dans l'élaboration, la révision ou la modification de leurs documents d'urbanisme (PLUi...) ;
- o Suivre les documents d'urbanisme (PLUi...) et tous les schémas locaux pour s'assurer de leur compatibilité avec le SCoT du Pays : analyse technique et rédaction des avis requis ;
- o Suivre la mise en œuvre du SRADDET de la région Centre-Val de Loire (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires) ;
- o Maintenir une veille juridique en matière d'urbanisme (lois Grenelle, ALUR...) ;
- o Organiser ou contribuer à l'organisation de journées de sensibilisation ou de formation des élus sur des enjeux ou thématiques traités dans le SCoT ;
- o Gérer l'ensemble des activités inhérentes au suivi du SCoT (suivi administratif, technique, juridique et financier, gestion de la communication, recherche de financements...).

Les missions liées au programme mobilité du Pays de La Châtre en Berry seront les suivantes :

- o Organiser la mise en œuvre des 4 actions de l'appel à projet « TENMOD 2020 » ;
- o Préparer, organiser et animer des réunions de travail avec les élus, partenaires, techniciens pour établir une stratégie mobilité sur le territoire ;
- o Favoriser l'émergence d'actions et leur mise en œuvre opérationnelle ;
- o Favoriser la communication sur la thématique de la mobilité (connaissance, sensibilisation, information)
- o Assurer la préparation et le suivi budgétaire des études et actions mobilité ;
- o Assurer une veille sur les financements et l'environnement réglementaire, partenarial et concurrentiel.

Les missions liées à l'élaboration du PLUi de la Communauté de Communes du Val de Bouzanne seront les suivantes :

- o Suivre les missions du bureau d'étude chargé de l'élaboration du PLUi ;
- o Coordonner et suivre l'élaboration du PLUi ;
- o Assurer l'animation des démarches du PLUi auprès des instances de gouvernance, des communes, des partenaires et des acteurs institutionnels ;
- o Gérer l'ensemble des activités inhérentes à l'élaboration du PLUi (suivi administratif, technique, juridique et financier, gestion de la communication et de la concertation, recherche de financements...)

Les missions liées à l'animation du COT ENR Sud Berry seront les suivantes :

- Assurer une animation coordonnée du COT ENR Sud Berry sur le territoire en lien étroit avec le Pays Berry St Amandois, opérateur territorial de ce contrat avec l'ADEME et la région ;
- Contribuer à la politique du développement des énergies renouvelables sur le territoire ;
- Mobiliser les collectivités, les entreprises, les associations, les hébergeurs touristiques ;
- Mettre en œuvre une politique de communication et des outils de sensibilisation dans le cadre de réseaux de chaleur auprès des habitants en lien avec l'OPAH-RR du Pays de La Châtre en Berry ;
- Favoriser l'émergence de filières sur le territoire (formation des artisans, étudier les débouchés et les manques sur les filières...)
- Orienter les porteurs de projets du territoire vers les partenaires SDEI (géothermie, solaire thermique) et ADEFIBOIS/ADAR CIVAM (bois énergie) pour bénéficier d'un accompagnement technique et constituer les dossiers de demande de subvention ;
- Animation et suivi administratif du COT ENR Sud Berry en lien avec les Directeurs des deux Pays ;
- Travailler en étroite collaboration avec les partenaires techniques (SDEI 36, ADEFIBOIS, ADAR CIVAM, SCIC BEB...).

Profil recherché (H/F) :

- **Formation supérieure (bac+3 à bac +5)** dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, des énergies renouvelables et/ou de la mobilité, stages et/ou expériences professionnelles attestant des connaissances dans ces domaines sur les aspects administratifs, techniques et juridiques ;
- Bonnes connaissances des collectivités locales, des politiques publiques territoriales, des enjeux environnementaux et des outils de planification ;
- Aptitudes à l'animation de réunions publiques, à la concertation de réseaux d'acteurs et à l'implication des élus ;
- Sens des responsabilités, qualités relationnelles et rédactionnelles, aisance à l'oral, capacités d'analyse et de synthèse, esprit d'initiative, autonomie, rigueur, disponibilité (réunions en soirée) ;
- Maîtrise des logiciels informatiques (Excel, Word, PowerPoint) et compétences en SIG ;

Conditions :

- Poste à temps plein (35 heures) basé à La Châtre (mission SCoT/mobilité 50%, mission PLUi 25%, mission COT ENR 25%)
- Création d'un poste de contractuel
- CDD de 3 ans (6 ans maximum) dans le cadre d'un contrat de projet (article 3.II)
- Rémunération en fonction du niveau d'étude et de l'expérience calculée en référence à la grille indiciaire des Attachés Territoriaux + CNAS + régime indemnitaire (à partir d'un an d'ancienneté)
- Permis B et véhicule personnel indispensable

Candidature (lettre de motivation et Curriculum Vitae) à adresser,
avant le vendredi 22 avril 2022

par courrier au **Syndicat Mixte du Pays de La Châtre-en-Berry, à l'attention de Monsieur François DAUGERON, Président** - 15 rue d'Olmor - 36400 LA CHATRE

ou par mail : paysdelachatreberry@wanadoo.fr